

LE BIEN DU PEUPLE

Dieu — Patrie — Famille

DE BOURGOGNE

La Croix et la Charrue ont fait la France

Le f.: Jean Zay

ETRANGE MINISTRE
L'EDUCATION NATIONALE

Zay, israélite, membre de la
Société Dolet, orateur d'Orléans
le 23 janvier 1924, en par-
lant du drapeau :

Il y a quinze cent mille ceux
qui sont morts pour cette saloperie-

est-ce que c'est que cette roque
à laquelle ils sont morts ?

Un morceau de drap cloué
sur une lampe, je te hais féroce-
ment, mais je te hais dans l'âme pour
ce que tu représentes...

Mais tes sales couleurs, le rou-
ge de ton sang, le bleu que tu vo-
lais, le blanc livide de tes re-

laisse-moi, symbole ignoble, pleu-
re tout seul...

Il est à dire que cet ignoble blasphème
de l'emblème de la Patrie a été
trois fois ministre de l'Education
nationale !!!

Il est entré dans le ministère Sar-
raut au titre de secrétaire de la prési-
dence, le 23 janvier 1936.

Le 6 juin 1936, il faisait partie du
cabinet du f.: Léon Blum, de la
Victor-Hugo, israélite, à titre de
ministre de l'Education nationale.

Le 22 juin 1937, il est entré au mi-
nistère, dans le cabinet du f.: Ca-
teaux, grand maître de la
maçonnerie.

Le 14 mars 1938, on retrouve encore
Zay au titre de ministre de l'E-
ducation nationale, dans le ministère
Blum.

Le 10 mars 1938, M. Daladier
avait encore le f.: Jean Zay
dans son nouveau cabinet, aux mêmes
fonctions qu'il occupait précédemment. Le ca-
binet Daladier est resté en exercice
jusqu'au 19 mars 1940.

La gestion du f.: Jean Zay s'est sur-
passée par l'entraînement du
enseignement vers l'anticléricalisme
et les constructions coûteuses.

En 1938, quatre lycées neufs furent
construits dans la banlieue de Paris, et
ce furent mis en chantier dans la
même année.

La déclaration de guerre le f.: Jean
Zay fit bruyamment savoir qu'il quit-
tait son ministère pour accomplir son
devoir militaire. Simple brigadier, il
fut promu sous-lieutenant quelques
jours plus tard ; il avait été versé
dans le Train des équipages,
ce qu'il aurait dû rejoindre régulier-
ment.

Il est à dire que cet ignoble blasphème
de l'emblème de la Patrie a été
trois fois ministre de l'Education
nationale !!!

Le retour à la terre

A en juger par les quelques
modifications qu'a déjà subies la
vieille constitution de 1875, nous
sommes en droit d'affirmer sans
paradoxe que les résultats de la
guerre de 1940 clôturée par un
effarant désastre seront plus
avantageux pour la France que
les maigres bénéfices de la vic-
toire de 1918.

Les succès, en règle général,
ont souvent pour but d'amollir
les volontés et d'affaiblir les cou-
rages. A ce point de vue, l'exem-
ple des délices de Capoue n'est
pas unique dans l'Histoire.

C'est pourquoi, nous sommes
persuadés que la France va « re-
partir » ; à condition bien en-
tendu que l'on remette en hon-
neur les éternels principes de
bon sens dont un peuple, réelle-
ment soucieux de son avenir, n'a
pas le droit de se séparer.

La France est essentiellement
un pays agricole. Sans parler de
son immense empire colonial,
nous pouvons proclamer haute-
ment que la prodigieuse fécon-
dité de son sol suffirait aisément
à fournir un incontestable bien-
être à 100 millions d'habitants.

Cette réalité est d'autant plus
encourageante que nous allons
être prochainement acculés à
une période de désillusionnantes
restrictions.

Rien ne remplace la leçon des
faits. Pendant près de 10 ans,
nous avons dénoncé contre vents
et marées l'in vraisemblable scan-
dale des importations. D'année
en année, la production nationa-

le fléchissait à un rythme inquié-
tant en même temps que nos vil-
lages, jadis si coquets, si vi-
vants, si populeux, se vidaient de
toute la jeunesse attirée par le
mirage magnétique et enchan-
teur des villes.

La lèpre des friches s'étalait
hideusement dans des contrées
où nos pères avaient moissonnés
de lourds épis d'or. Les orties
remplaçaient les chenevières,
tandis que les vieux pignons des
hangars se lézardaient sans ré-
sistance.

En moins de 40 ans, nos villa-
ges perdaient plus du tiers de
leurs habitants. La fièvre halluci-
nante des cités surpeuplées don-
nait à la nation l'apparence
d'une vitalité dont la sève deve-
nait de plus en plus insuffisante.

Inutile de dire que les pouvoirs
publics, qui étaient domestiqués
à la fois par la haute finance et
par les basses préoccupations
électorales, étaient impuissants à
réagir contre un courant qui les
charriaient comme des fétus de
paille.

Si quelques parlementaires
avaient parfois le courage de dé-
noncer à la tribune du Palais-
Bourbon l'imminent danger de la
crise paysanne, ils pouvaient se
vanter, en regagnant leur pupi-
tre, d'avoir éloquentement prêché
dans le désert.

Il était impossible à un obser-
vateur sérieux de signaler la gra-
vité de la situation sans être crus-
sité attaqué à sa droite et à sa

gauche comme autrefois le roi
Jean.

Le désastre de 1940 va forcer
bon gré malgré un grand nombre
de jeunes hommes et même de
vieux retraités à reprendre la di-
rection du pays natal dont ils ont
été si imprudemment déracinés.

La pénurie d'aliments de pre-
mière nécessité va remettre en
honneur la vie saine du paysan
qui trouve à portée de sa main
les articles indispensables. En
ce moment, nous vivons encore
sur des stocks qui dissimulent la
prochaine rarefaction des pro-
duits habituels ; mais, bientôt
nous constaterons l'épuisement
des réserves ; et chacun se ren-
dra compte qu'à tout bien consi-
dérer, c'est encore le cultivateur
qui est roi.

Une tâche nouvelle va s'offrir
aux activités qui ne rencontre-
ront plus leur utilisation dans les
ateliers anémisés. La terre, mieux
travaillée et judicieusement en-
semencée s'emparera comme
elle le fut au soir de la créa-
tion.

Pour être plus calme, l'existen-
ce passée au contact permanent
de l'harmonie de la nature, loin
des grisailles de l'atmosphère
des cités trépidantes, apparaîtra
plus sereine et plus vraie.

L'exode rural vient de recevoir
un coup fatal ; et c'est tant
mieux ; car le retour à la terre
sera le commencement d'une
vraie et durable prospérité.

Félix KIR.

Re de la Cons

(Suite)

On lit dans la loi consti-
tutionnelle de 1875 :

« Article 8. — Les Chambr
ont le droit, par délibératio
prises dans chacune
majorité absolue des voix
spontanément, soit sur la de
du président de la Républiq
déclarer s'il y a lieu de révis
lois constitutionnelles ».

Mouvement révisionniste

La question de la révision
Constitution avait déjà été
agitée ; mais elle avait tou-
jours été écartée par crainte que
fut l'occasion d'une restaura-
tion monarchiste ou bonapartiste.

M. Tardieu, dont le républi-
cain n'est pas suspect, s'est a-
par de savantes études à dé-
le terrain. Ecourez de l'impu-
ce où se trouvaient les hom-
bonne volonté à gouverner
mentalement le pays, il dem-
qu'on rendit l'autorité au
l'Etat, qu'on remit de l'ordre
la maison, qu'on en rédui-
fruits et qu'on remit en hon-
forces spirituelles.

En 1934, un projet de ré-
fut sur le point d'aboutir.

Le 6 février 1934, M. Da-
était président du Conseil
huit jours seulement, avec M.
ministre de l'Intérieur. Un g-
de mécontents, qui se rendait
Palais Bourbon, furent rev-
coups de fusil. Il y eut plu-
morts. Deux jours après, les
listes et communistes organ-
une contre-manifestation,
lit éclater en guerre civile. L-
ministère donna sa démission.

C'est alors que M. Alber-
tardieu, président de la Répub-
fit appel au vénérable M. Do-
gue, ancien président de la
blique, pour constituer un no-
ministère.

Dans le cabinet de M. Do-
gue, il y avait déjà quatre ré-
nalités qu'on retrouve dans la
mission ministérielle du 12
dernier à Vichy. Nous voulons
ler de M. le maréchal Pétain.